



Collecte d'encombrants **GROS REBUTS**

**QUE
RAMASSE
CETTE
COLLECTE ?**

La collecte porte-à-porte des encombrants vise exclusivement les matières ayant atteintes leur fin de vie utile et étant trop volumineuses pour entrer dans un bac.

QU'EST-CE QUI EST ADMISSIBLE!



- **Vieux meubles :**
divans, fauteuils, tapis, sièges d'auto, commodes, tables et chaises, matelas, etc.
- **Ferraille :**
appareils ménagers vidés de fréon, vélos, tables et chaises de métal, bouts de fer, fournaies, réservoirs à eau, escabeau, etc.
- **Matériaux naturels :**
 - Branches d'arbres et d'arbustes attachées et coupées en longueur maximale de 1,2 mètres (4 pieds).
 - Morceaux de tourbe et pierre dans un récipient non récupérable d'un poids maximum de 25 kg (55 lbs).

CE QUI EST INADMISSIBLE!



- Résidus de construction, démolition (planches, bardeaux d'asphalte, fenêtres)
- Roches, pierres, ciment
- Toutes branches ou retailles de haie de cèdre non ensachées
- Bonbonnes de propane
- Peinture, vernis, solvants, huile automobile
- Réservoirs d'huile remplie de cendres
- Pneus
- Produits d'entretien, pesticides
- Piles et batteries
- Spa en entier, chaloupe
- Un trop grand nombre d'objets à la suite d'une fermeture de maison

À QUI S'ADRESSE-T-ELLE ?

À toutes les unités d'occupation résidentielle, saisonnière ou commerciale de la MRC Beauce-Centre.

COMMENT PARTICIPER ?

Placez vos encombrants en bordure de votre terrain à l'écart des autres ordures la veille de la cueillette. Vos encombrants doivent être transportables par 2 personnes sans équipement mécanique. Les objets ne doivent pas être déposés dans une remorque.

Pour la date de collecte dans votre municipalité, consultez votre calendrier de collecte.

Nous vous remercions à l'avance pour votre collaboration !

Si vous avez un doute, contactez la MRC Beauce-Centre

 418 774-9828

 gmr@mrcbeaucecentre.ca

